



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

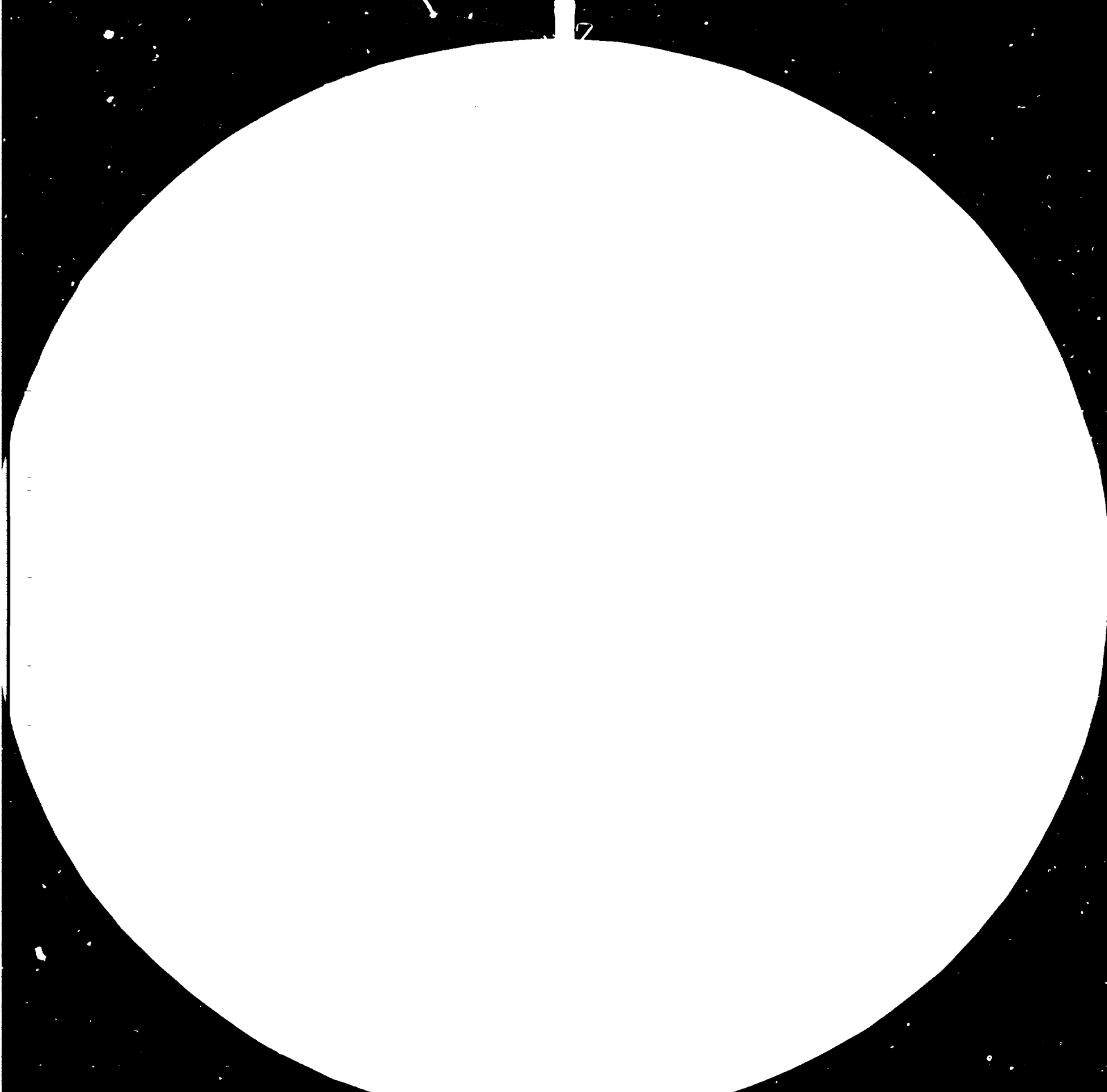
FAIR USE POLICY

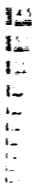
Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org





MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

NATIONAL BUREAU OF STANDARDS-1963-A



10968 - F

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

**PREMIERE
CONSULTATION
SUR
L'INDUSTRIE
ALIMENTAIRE**

La Haye (Pays-Bas), 9-13 novembre 1981

RAPPORT

000065

Distr.
LIMITEE
ID/278
(ID/WG.345/5/Rev.1)
FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

PREFACE

La deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), tenue à Lima (Pérou) en mars 1975, a recommandé au paragraphe 66 de la Déclaration et du Plan d'action relatifs à la coopération et au développement industriels^{1/} que l'ONUDI étende son action à la mise en place d'un système de consultations permanentes entre pays développés et pays en développement en vue d'augmenter la part de ces derniers dans la production industrielle mondiale, grâce à une coopération internationale accrue.

A sa septième session extraordinaire, en septembre 1975, l'Assemblée générale a décidé que le Système de consultations préconisé par la Déclaration et le Plan d'action de Lima devrait être instauré aux échelons global, régional, interrégional et sectoriel (résolution 3362 (S-VII), partie IV, paragraphe 3, de l'Assemblée générale) et que l'ONUDI, sur la demande des pays intéressés, devrait constituer une enceinte pour la négociation d'accords dans le domaine de l'industrie, entre pays développés et pays en développement et entre pays en développement eux-mêmes.

En conséquence, le Système de consultations a été mis en place sous la conduite du Conseil du développement industriel.

A sa quatorzième session, tenue en 1980, le Conseil a décidé de conférer au Système de consultations un caractère permanent avec les principales caractéristiques suivantes, y compris celles qui avaient été définies dans des décisions antérieures :

- a) Le Système de consultations sera un instrument grâce auquel l'ONUDI servira d'enceinte aux pays développés et aux pays en développement pour leurs contacts et leurs consultations en vue de promouvoir l'industrialisation de ces derniers^{2/};
- b) Les consultations permettront aussi des négociations entre les parties intéressées qui le demanderaient, en même temps que les consultations ou après celles-ci^{3/};

^{1/} Voir Rapport de la deuxième Conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ID/CCNF.3/31), chapitre IV.

^{2/} Documents officiels de l'Assemblée générale, trente-cinquième session, Supplément No 16 (A/35/16), volume II, paragraphe 151 a).

^{3/} Ibid., paragraphe 151 b).

- c) Les participants de chaque pays membre comprendront des représentants des pouvoirs publics ainsi que des représentants de l'industrie, des travailleurs, des groupements de consommateurs, etc., selon que chaque gouvernement le jugera utile^{4/};
- d) Les rapports finals des réunions comprendront les conclusions et recommandations auxquelles les participants sont parvenus par consensus ainsi que d'autres opinions importantes exprimées pendant la discussion^{5/}.

Le Conseil, ayant décidé à sa douzième session, en 1978, d'autoriser l'ONUDI à poursuivre les travaux préparatoires à la convocation de la première Consultation sur l'industrie alimentaire^{6/}, une réunion préparatoire mondiale a été organisée à Vienne du 8 au 12 janvier 1979; cette réunion a retenu les quatre thèmes généraux ci-après, en vue de leur examen lors de la Consultation :

- Développement intégré de toutes les activités de production, de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires;
- Satisfaction des besoins technologiques des pays en développement;
- Développement de la coopération technique et économique entre pays développés et pays en développement et entre pays en développement eux-mêmes;
- Amélioration de la commercialisation et de la distribution (voir ID/WG.295/1, chapitre III).

Ces thèmes ont été étudiés plus avant par un groupe d'experts sur le rôle des coopératives dans le développement des industries alimentaires des pays en développement, qui s'est réuni à Vienne du 22 au 24 avril 1981^{7/}.

Après avoir mené à bonne fin les travaux préparatoires, on a décidé de réunir la première Consultation sur l'industrie alimentaire à La Haye, du 9 au 13 novembre 1981. On est convenu que les questions seraient formulées comme suit :

^{4/} Ibid., paragraphe 152.

^{5/} Ibid., trente-deuxième session, Supplément No 16 (A/32/16), paragraphe 163.

^{6/} Ibid., trente et unième session, Supplément No 16 (A/31/16).

^{7/} Pour le rapport du groupe d'experts, voir le document UNIDO/PC.8.

- Renforcement des industries alimentaires par le développement intégré de toutes les activités de production, de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires;
- Développement de la coopération technique et économique visant à renforcer les industries alimentaires des pays en développement et à faciliter l'accès de leurs produits aux marchés extérieurs.

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>	<u>Page</u>
INTRODUCTION	1	5
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS APPROUVEES	2 - 5	5
<u>Chapitre</u>		
I. ORGANISATION DE LA CONSULTATION	6 - 16	12
II. RAPPORT DE LA CONSULTATION PLE'IERE	17 - 32	14
III. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL I SUR LE RENFORCEMENT DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES PAR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE DE TOUTES LES ACTIVITES DE PRODUCTION, DE TRANSFOR- MATION ET DE COMMERCIALISATION DES DENREES ALIMENTAIRES	33 - 51	18
IV. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL II SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION TECHNIQUE ET ECONOMIQUE VISANT A RENFORCER LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET A FACILITER L'ACCES DE LEURS PRODUITS AUX MARCHES EXTERIEURS	52 - 63	23
<u>Annexes</u>		
I. LISTE DES PARTICIPANTS		27
II. LISTE DES DOCUMENTS		41

INTRODUCTION

1. La première Consultation sur l'industrie alimentaire s'est tenue à La Haye (Pays-Bas) du 9 au 13 novembre 1981. Elle a réuni 182 participants représentant les pouvoirs publics, l'industrie et les travailleurs de 67 pays, ainsi que 6 organismes des Nations Unies et 6 autres organisations internationales. Pour la liste des participants, voir l'Annexe I.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS APPROUVEES

2. Les conclusions et recommandations approuvées par la Consultation sont reproduites aux paragraphes 3 et 4 ci-dessous.

Question No 1 : Renforcement des industries alimentaires par le développement intégré de toutes les activités de production, de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires

3. La Consultation a adopté les conclusions et recommandations suivantes sur la question No 1 :

1) La notion d'approche intégrée des problèmes de l'industrie alimentaire revêt une importance majeure pour l'autonomie alimentaire. Etant donné la complexité de cette notion, qui est directement liée au système alimentaire et englobe les politiques économiques, technologiques et organisationnelles, il est recommandé :

- a) Que l'ONUDI assure comme il convient le suivi de la Consultation, notamment en faisant appel à la Banque d'informations industrielles et technologiques, en vue de permettre aux pays de procéder à des échanges de renseignements sur leur expérience en ce domaine et d'examiner les grandes lignes des politiques à suivre dans ce secteur;
- b) Que l'ONUDI envisage la possibilité de procéder à une analyse à long terme de l'évolution générale de l'industrie alimentaire et des politiques à suivre à la lumière de cette évolution, en vue de déterminer s'il y a lieu de réorienter cette industrie vers l'intégration dans les pays en développement, notamment en instaurant un échange des plans nationaux concernant ce secteur.

2) Vu l'importance et les possibilités de ce secteur, les pays en développement ont besoin d'une assistance pour leurs négociations avec les partenaires étrangers en ce qui concerne le régime juridique qui régirait les transferts de techniques et les investissements étrangers. Il est recommandé :

- Que l'ONUUDI, en collaboration avec les organismes compétents des Nations Unies, élabore, pour examen à la deuxième Consultation sur l'industrie alimentaire, une liste récapitulative des éléments spécifiques qu'il est suggéré d'inclure dans les accords permettant entre les partenaires une coopération efficace, fondée sur l'avantage mutuel, et portant aussi sur cet élément important qu'est la formation.

3) Vu la nécessité pour les pays en développement d'accroître la valeur ajoutée de leurs exportations de matières premières et de réduire leurs importations, il est recommandé :

- Que l'ONUUDI, en collaboration avec les institutions compétentes des Nations Unies, étudie et favorise des mesures qui permettraient aux pays en développement d'intensifier le degré de transformation des produits alimentaires qui sont actuellement exportés à l'état brut ou quasiment brut.

4) On reconnaît qu'il serait utile de diversifier les partenaires des pays développés, ainsi que des pays en développement relativement industrialisés, qui sont à même de coopérer à toutes les activités liées à l'industrie alimentaire. On pourrait notamment faire appel à cet effet à des petites et moyennes entreprises des pays développés et des pays en développement ainsi qu'à des coopératives et des syndicats appartenant à ces deux groupes de pays. Il est recommandé :

- Que l'ONUUDI prenne les mesures voulues, et notamment étudie la possibilité de convoquer ultérieurement une réunion pour déterminer et évaluer les aptitudes respectives de ces partenaires et pour analyser et préciser les moyens d'identifier et d'aider les partenaires en question, compte tenu des contraintes financières et autres, et du transfert des compétences en matière de gestion.

5) Etant donné l'importance de la recherche-développement ainsi que des services d'assistance et de formation dans l'industrie alimentaire des pays en développement, et considérant que ces pays manquent d'une infrastructure dans ce secteur, il est recommandé :

- Que l'ONUDI contribue à l'élaboration de programmes spéciaux pour renforcer les centres nationaux et régionaux existants et, au besoin, en créer de nouveaux; il est aussi recommandé que la formation soit dispensée dans les pays bénéficiaires.

Question No 2 : Développement de la coopération technique et économique visant à renforcer les industries alimentaires des pays en développement et à faciliter l'accès de leurs produits aux marchés extérieurs

4. La Consultation a adopté les conclusions et recommandations suivantes sur la question No 2 :

Conclusions

- 1) Il existe un large accord quant à l'importance de l'industrie alimentaire dans les pays développés comme dans les pays en développement - en particulier pour la satisfaction des besoins fondamentaux de la population et le renforcement de leur sécurité alimentaire - et à la nécessité de renforcer la coopération internationale en ce domaine. La coopération internationale doit être amplifiée et améliorée grâce à de nouvelles formes de collaboration et à la participation de nouveaux partenaires comme les petites et moyennes entreprises et les coopératives.
- 2) Les nouvelles formes de coopération favoriseraient le développement intégré envisagé dans l'industrie alimentaire. Cela permettrait d'assurer un développement coordonné des divers maillons de la chaîne agro-alimentaire, grâce à l'intégration en amont qui activerait la participation des pays en développement producteurs, permettrait de répartir plus équitablement les avantages entre les diverses parties prenantes aux activités de transformation agro-alimentaire et resserrerait les liens entre l'industrie alimentaire et les autres secteurs de l'économie, tout en répondant aux objectifs socio-économiques nationaux.
- 3) Il y a aussi un large accord sur l'importance des éléments ci-après pour l'expansion de l'industrie alimentaire dans les pays en développement :
 - a) Formation
 - i) Information sur les sources de formation;
 - ii) Teneur et adaptation des programmes de formation;
 - iii) Facilitation de l'accès aux moyens de formation existants;
 - iv) Renforcement des moyens de formation nationaux et régionaux.

b) Technologie

- i) Information et accès aux technologies appropriées et au savoir-faire correspondant;
- ii) Modalités et conditions de l'acquisition de la technologie, eu égard en particulier aux prix;
- iii) Adaptation aux conditions locales;
- iv) Promotion des activités de recherche-développement dans les pays en développement;
- v) Développement des services nationaux de consultation et d'ingénierie.

c) Financement

- i) Programme de financement;
- ii) Modalités et conditions de financement;
- iii) Modalités de remboursement des prêts.

d) Arrangements commerciaux et de marketing

- i) Modalités et conditions;
- ii) Elaboration de stratégies appropriées de commercialisation;
- iii) Abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires et élimination du traitement discriminatoire des importations provenant de sources différentes.

4) Etant donné l'interdépendance des problèmes précités que posent la création et le développement de l'industrie alimentaire, de nouvelles formes de coopération internationale devraient être recherchées grâce à l'élaboration d'orientations générales intéressant ce secteur. Ces orientations serviraient de principes directeurs pour aborder dans une optique globale les problèmes concernant l'acquisition de la formation, la technologie, le financement, la commercialisation, etc.

5) On a estimé que la coopération entre pays en développement, notamment aux niveaux régional et sous-régional, pourrait jouer un rôle important dans le développement de ce secteur dans les pays au potentiel limité sur le plan de la commercialisation, du financement et des ressources en matières premières.

Recommandations

La Consultation recommande que l'ONUDI :

- a) Détermine les différents partenaires, spécialement de nouveaux partenaires, pouvant coopérer à l'échelon international et définisse le rôle que chacun d'eux pourrait jouer dans la promotion des industries alimentaires des pays en développement, établisse un fichier et facilite les contacts entre clients de pays en développement et partenaires appropriés;
- b) En collaboration avec d'autres organisations et institutions internationales, étudie les industries alimentaires dans certains pays en développement et explore les possibilités de ce secteur en vue de cerner les problèmes de production ainsi que les problèmes technologiques et économiques et de recommander les moyens de surmonter ces problèmes;
- c) En collaboration avec d'autres organisations et institutions, aide à renforcer les moyens de formation nationaux et régionaux des pays en développement, à faciliter l'accès aux établissements de formation existants et à étudier les possibilités de mieux adapter les programmes de ces établissements aux besoins des pays en développement;
- d) En collaboration avec les parties intéressées, renforce la Banque d'informations industrielles et technologiques (INTIB) en recueillant et en diffusant des renseignements concernant plus particulièrement le développement intégré de l'industrie alimentaire, notamment des informations sur les techniques appropriées et le savoir-faire correspondant; aide les pays en développement à créer des services nationaux et régionaux d'information technologique;
- e) En vue de la prochaine (deuxième) Consultation sur l'industrie alimentaire et de la première Consultation sur le financement industriel, qui aura lieu en 1982, entreprenne, en collaboration avec les organisations internationales intéressées, des études sur le financement de la création et de l'exploitation des industries alimentaires dans les pays en développement, ainsi que sur les modalités de remboursement des prêts et les possibilités d'améliorer ces modalités;
- f) Conjointement avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le Centre du commerce international, le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales et d'autres organisations compétentes, élabore des recommandations générales pour la coopération internationale dans ce secteur;

- g) Prie les institutions internationales intéressées, notamment la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, et le Centre du commerce international, d'étudier les moyens appropriés pour promouvoir sur le plan international des arrangements commerciaux et de marketing, et notamment les modalités et conditions, l'élaboration de stratégies appropriées de commercialisation, l'abaissement des barrières tarifaires et non tarifaires et l'élimination des pratiques discriminatoires dirigées contre les importations en provenance des pays en développement;
- h) Etudie et recommande des moyens d'élargir la collaboration technique et économique entre pays en développement dans le domaine de l'industrie alimentaire en tenant compte du Programme d'action de Caracas sur la coopération économique entre pays en développement adopté par la Conférence de haut niveau sur la coopération économique entre pays en développement, tenue au Venezuela en mai 1981; une attention particulière devrait être accordée à la conception de stratégies et de systèmes de planification pour l'industrie alimentaire et la mise en valeur des ressources humaines;
- i) Analyse les pratiques suivies pour le financement des études de projets d'investissement intégré dans l'industrie alimentaire des pays en développement, en vue de définir de nouvelles méthodes pour fournir un appui spécial à l'évaluation des projets;
- j) En collaboration avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement et des organismes gouvernementaux, effectue des études par branche visant à déterminer les possibilités de créer des entreprises multinationales industrielles ou commerciales associant des pays en développement avec la participation directe des gouvernements.

Conclusions de la Consultation plénière

Convocation d'une deuxième Consultation mondiale sur l'industrie alimentaire

5. Considérant l'importance stratégique de l'industrie alimentaire et du rôle de la communauté internationale, la Consultation convient qu'il faudrait poursuivre le dialogue amorcé par l'ONUDI en convoquant des réunions préparatoires régionales et/ou sous-régionales sur l'industrie alimentaire, portant sur les besoins spécifiques des régions concernées, qui aboutiraient à une deuxième Consultation mondiale à tenir en Afrique avant 1985. A cette occasion, l'ONUDI fera rapport sur la mise en oeuvre des recommandations faites par la première Consultation.

I. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

Ouverture de la Consultation

6. La première Consultation sur l'industrie alimentaire a été ouverte par M. C.P. van Dijk, Ministre néerlandais de la coopération pour le développement.
7. Une déclaration liminaire a été faite par M. Abd-El Rahman Khane, Directeur exécutif de l'ONUFI.

Election du Bureau

8. M. Wilhelm Lammers (Pays-Bas), Président de la Fédération des organisations des industries alimentaires et des boissons, a été élu Président.
9. La Consultation a élu les quatre Vice-Présidents suivants :
 - M. R. Echeverria Zuno (Mexique), Coordinador General, Coordinación General de Desarrollo Agroindustrial;
 - M. Laurence M. Ndeeri (Kenya), Secrétaire (affaires commerciales), Ambassade du Kenya à Bruxelles;
 - M. A.A. Siddiqui (Bangladesh), Directeur d'usine, Nabisco Biscuit and Bread Factory;
 - M. I. Varga (Hongrie), Vice-Directeur, Ministère du commerce extérieur et Société Komplex.

Adoption de l'ordre du jour

10. La Consultation a adopté l'ordre du jour suivant :
 1. Ouverture de la Consultation
 2. Election du Président et des Vice-Présidents
 3. Adoption de l'ordre du jour
 4. Examen des questions
 - a) Question No 1 : Renforcement des industries alimentaires par le développement intégré de toutes les activités de production, de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires;

b) Question No 2 : Développement de la coopération technique et économique visant à renforcer les industries alimentaires des pays en développement et à faciliter l'accès de leurs produits aux marchés extérieurs.

5. Autres questions proposées en vue d'un examen lors de la prochaine Consultation

6. Adoption du rapport de la Consultation

Etablissement de groupes de travail

11. La Consultation a établi deux groupes de travail à composition non limitée chargés d'examiner respectivement les questions inscrites au point 4 de l'ordre du jour et de présenter des projets de conclusions et de recommandations à la Consultation plénière, pour examen.

12. M. N.W. Tape (Canada), Directeur du Service de l'alimentation et de la nutrition du Ministère de l'agriculture, a été élu Président du Groupe de travail I chargé d'étudier la question No 1, relative au renforcement des industries alimentaires par le développement intégré de toutes les activités de production, de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires.

13. M. M.H. Tantawi (Egypte), Président de la Société des sucreries et distilleries d'Egypte, a été élu Président du Groupe de travail II chargé d'étudier la question No 2, relative au développement de la coopération technique et économique visant à renforcer les industries alimentaires des pays en développement et à faciliter l'accès de leurs produits aux marchés extérieurs.

Documentation

14. La liste des documents publiés pour la Consultation figure à l'Annexe II.

Adoption du rapport

15. Le rapport, comprenant les rapports des groupes de travail, a été adopté par consensus à la séance de clôture, tenue le vendredi 13 novembre 1981.

Expression de remerciements au Gouvernement du pays hôte

16. Les participants ont exprimé leur reconnaissance au Gouvernement néerlandais pour avoir accueilli la Consultation.

II. RAPPORT DE LA CONSULTATION PLENIERE

Introduction par le Secrétariat de l'ONUUDI

17. En présentant les questions à examiner, le Secrétariat de l'ONUUDI a fait observer que l'industrie alimentaire, avec une valeur ajoutée estimée à quelque 230 milliards et une main-d'oeuvre d'environ 26 millions de personnes, se situait dans le monde parmi les activités industrielles de tout premier plan. Pour la plupart des pays en voie de développement, elle constituait le principal secteur industriel, assurant près d'un quart de la production manufacturière, et un sixième de l'emploi et de la valeur ajoutée. L'industrie alimentaire étant un secteur vaste et complexe, on jugeait qu'il fallait s'attacher essentiellement à deux importantes questions qui concernent quasiment toutes les branches de ce secteur.

18. S'agissant de la question No 1, on pouvait en gros définir l'intégration comme étant le développement coordonné des divers maillons de la chaîne agro-alimentaire compte tenu des besoins du marché et de la production de l'agriculture ou de la pêche. On a fait observer que le vrai problème pour les pays en développement était moins celui de l'intégration - car l'intégration des agro-industries était un processus en cours dans le monde entier - que le point de savoir comment s'y prendre en optimisant l'utilisation des ressources intérieures, et le cas échéant, tirer le meilleur parti possible de la collaboration étrangère, étant entendu que le degré de collaboration industrielle nécessaire pour développer l'industrie alimentaire pourrait varier d'un sous-secteur à l'autre.

19. On a déclaré qu'il fallait veiller tout spécialement à la formulation de stratégies nationales cohérentes pour le développement de l'industrie alimentaire fondées sur approche multidisciplinaire. A cet égard, on a insisté sur l'importance qu'il y avait à renforcer, en amont, les liens entre l'industrie et l'agriculture et, en aval, les liens portant sur la distribution et la commercialisation. On a suggéré divers moyens qui permettraient d'établir des liens de cette nature.

20. S'agissant de la question No 2, on a fait observer que jusqu'ici la coopération internationale pour l'expansion de l'industrie alimentaire avait été essentiellement le fait des sociétés transnationales. Etant donné les nouvelles dimensions du problème, et notamment eu égard aux stratégies nationales appliquées par les pays en développement dans le domaine de la production

alimentaires, on a estimé que les nouvelles formes de coopération internationale exigeaient que l'on associe de nouveaux partenaires au développement intégré de l'industrie alimentaire. Dans le cadre des accords internationaux sur les produits de base, il faudrait insister sur la nécessité pour les pays en développement d'assurer une transformation industrielle plus poussée des matières premières agricoles. On pourrait envisager la possibilité, pour certains produits agricoles de base, de fixer un rapport à atteindre entre les exportations de matières premières et celles de produits alimentaires transformés.

21. Le Secrétariat a rappelé que nombre de pays en développement disposaient déjà de grandes capacités de production dans l'industrie alimentaire et qu'il existait de nombreuses possibilités de coopération entre pays en développement dans ce secteur puissant et dynamique.

22. La longueur des délais nécessaires pour mettre en place les infrastructures agro-industrielles très diversifiées dont on aurait besoin donnait à penser que c'étaient les arrangements de collaboration industrielle à long terme qui contribueraient le plus à accélérer la promotion de l'industrie alimentaire dans les pays en développement.

Résumé des délibérations

23. Des participants ont félicité le Secrétariat pour la réalisation de la première Etude mondiale sur l'industrie alimentaire (ID/WG.345/3/Rev.1), et la présentation des thèmes; quelques participants ont cependant noté que les données statistiques reproduites dans l'Etude étaient parfois d'une interprétation incertaine. Un participant a estimé que les différentes répercussions des tendances récentes du développement de l'industrie alimentaire sur l'emploi n'avaient pas été suffisamment prises en compte et que les documents d'information ne mettaient pas convenablement en relief le rôle des ouvriers.

24. De nombreux participants ont noté l'importance du secteur à l'étude, mais ont estimé que l'on n'avait pas accordé toute l'attention voulue, au niveau national, au développement de l'agro-industrie. Des participants ont souligné qu'il importait d'appliquer une méthode d'approche intégrée au développement de la chaîne agro-alimentaire, depuis la production de matières premières agricoles à la distribution et la commercialisation des produits finals, en passant par les activités de transformation. Plusieurs participants ont appelé l'attention sur les maillons critiques de la chaîne agro-alimentaire, et notamment la technologie, la gestion et la commercialisation. Un participant a insisté sur la nécessité de définir un cadre pour le développement de l'industrie en formulant des politiques concernant l'utilisation des ressources, la technologie, le financement,

l'investissement, la commercialisation et l'infrastructure. On a noté qu'il y avait plusieurs manières possibles d'aborder le problème de l'organisation de la chaîne agro-alimentaire, en faisant varier des éléments tels que la taille des installations, la technologie, les systèmes d'incitations, etc.

25. Plusieurs participants ont souligné qu'il importait d'analyser le développement de l'agro-industrie en tenant compte des relations économiques internationales passées et présentes qui ont déterminé les modalités et la structure de la production et de la consommation mondiales. Des participants ont traité de la question de l'emplacement des installations industrielles; tandis que certains soulignaient la nécessité de les implanter à proximité des sources de matières premières, d'autres ont cité les impératifs techniques et économiques plaidant en faveur de leur implantation à proximité des marchés.

26. Quelques participants ont évoqué les difficultés rencontrées pour ouvrir les marchés des pays développés à leurs produits transformés, difficultés dues notamment à l'existence de barrières tarifaires et non tarifaires. D'autres participants ont fait valoir qu'une certaine libéralisation des échanges était intervenue au cours des dernières années; ils ont en outre souligné que les restrictions commerciales n'étaient pas un obstacle grave à l'expansion, dans les pays en développement, d'une agro-industrie orientée vers l'exportation; les difficultés tenaient davantage à l'organisation et à la gestion de cette industrie.

27. De l'avis de plusieurs participants, du point de vue économique, la transformation des aliments destinés au marché intérieur devait avoir le pas sur la transformation pour l'exportation. Un participant, tout en notant que l'autonomie était un but attrayant, s'est demandé jusqu'où, et à quel prix, il convenait de le poursuivre.

28. Des participants ont examiné le rôle des différentes parties à la coopération internationale dans l'industrie alimentaire. Quelques participants ont relevé le rôle des sociétés transnationales, notamment dans l'implantation des installations ainsi que dans la commercialisation et les échanges des produits agricoles. Un participant a cependant signalé que le redéploiement des capacités de production par les sociétés transnationales avait créé du chômage dans les pays développés. Un autre participant a insisté sur la nécessité de définir les modalités de coopération mutuellement acceptables et de rendre transparents les mécanismes des prix.

29. De nombreux participants ont appelé l'attention sur le fait que les petites et moyennes entreprises et les coopératives occupaient une place importante dans la structure industrielle des pays développés à même de fournir des apports intéressant plusieurs maillons de la chaîne agro-alimentaire - technologie, formation, organisation, gestion, et, dans une certaine mesure, commercialisation et distribution - elles étaient susceptibles de participer de plus en plus activement à la coopération internationale.

30. Plusieurs participants ont fait observer que quelques pays en développement possédaient déjà une expérience considérable et des capacités de production importantes dans certaines branches de l'industrie; aussi, étaient-ils en mesure de fournir des technologies et du savoir-faire à d'autres pays en développement pour appuyer l'expansion de l'industrie alimentaire.

31. De nombreux participants ont fait valoir qu'il convenait de mobiliser des ressources financières suffisantes pour le développement de l'industrie agro-alimentaire, et de permettre aux coopératives et aux petites et moyennes entreprises de participer effectivement à la coopération internationale. Un participant a souligné que les banques de développement ne finançaient pas, à présent, les études et recherches exécutées au cours de la phase préparatoire d'arrangements de coopération industrielle; les entreprises de l'industrie des services (transports et entreposage par exemple), a-t-il ajouté, ne bénéficiaient que rarement des concours financiers des banques de développement.

32. Un participant a estimé qu'il importait que les pays en développement formulent des stratégies de développement et définissent leurs besoins en matière de coopération internationale, afin de permettre à leurs partenaires parmi les pays développés de satisfaire au mieux à ces besoins. Ce participant a déclaré que les petites et moyennes entreprises ainsi que les coopératives alimentaires de son pays étaient prêtes à prendre langue avec les parties intéressées et à définir des formes de coopération mutuellement acceptables.

III. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL I SUR LE RENFORCEMENT
DES INDUSTRIES ALIMENTAIRES PAR LE DEVELOPPEMENT INTEGRE
DE TOUTES LES ACTIVITES DE PRODUCTION,
DE TRANSFORMATION ET DE COMMERCIALISATION
DES DENREES ALIMENTAIRES

Résumé des délibérations

33. On s'est généralement accordé à reconnaître que l'industrie alimentaire était un secteur clef qui devait recevoir un rang élevé de priorité aussi bien à l'échelon national qu'au plan international. On a souligné le manque d'informations sur les caractéristiques et le potentiel de cette industrie. Plus précisément, les pays en développement devraient augmenter les moyens dont ils disposent pour trier et évaluer cette information.

34. On a reconnu que les pouvoirs publics devaient accorder un rang élevé de priorité à la planification et à la coordination du développement du dispositif alimentaire et que cela devrait se traduire dans la structure organique et les mécanismes de décision mis en place par les gouvernements.

35. De nombreux participants ont estimé que la planification, l'évaluation, la mise en place et la coordination, à l'échelon national, de tous les éléments de la chaîne alimentaire intégrée étaient indispensables et que divers facteurs devaient être pris en considération parallèlement à cette chaîne, notamment : la superficie et la qualité des terres, les structures foncières, l'aménagement des ressources hydrauliques, les façons culturales, les espèces végétales et animales appropriées, les ressources piscicoles, les techniques et leur transfert, y compris la négociation des accords de transfert de techniques et la formation à tous les niveaux, en particulier au niveau intermédiaire ou d'agent technique. Il ne fallait pas oublier non plus les politiques appropriées en matière d'énergie et d'enseignement. On a fait observer toutefois que pour nombre de pays en développement, l'approche intégrée de l'industrie alimentaire n'était pas forcément celle qui convenait. On a aussi fait observer que la notion d'approche intégrée devrait être adaptée à la situation propre aux divers pays en développement.

36. Les participants ont convenu que la participation des coopératives, du secteur privé et des pouvoirs publics au développement de l'industrie serait précieuse. On a aussi convenu de la nécessité de disposer d'investissements, de moyens de financement et de crédits à l'agriculture ainsi que de la nécessité, vu le caractère saisonnier des cultures et d'autres opérations intégrées, de

disposer de liquidités à court terme. Le contrôle de la qualité à divers points de la chaîne de traitement était au nombre des autres éléments importants, ainsi que la nécessité de pratiquer des politiques de prix appropriées pour servir d'incitation. On a reconnu toutefois que l'industrie alimentaire était souvent prise en tenaille sur le plan des prix, les matières premières coûtant cher et les produits de consommation étant bon marché.

37. De nombreux participants se sont accordés à reconnaître que l'ONUDI avait un rôle particulier à jouer pour ce qui est de l'information, des conseils et de l'assistance sur le plan de la formation, notamment en matière d'assistance technique pour le fonctionnement des centres de formation et pour la formation d'instructeurs. En outre, de l'avis de quelques participants, l'élaboration de principes directeurs concernant les accords relatifs aux investissements étrangers et aux transferts de techniques devrait constituer un aspect important des travaux de l'ONUDI. Dans l'assistance qu'elle fournit, l'ONUDI devrait tenir le plus grand compte des travaux effectués par le Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement au sujet des principes directeurs concernant les accords relatifs aux investissements étrangers et aux transferts de techniques. Quelques participants ont souligné qu'il fallait éviter que les activités de l'ONUDI ne fassent double emploi avec celles de ces organismes des Nations Unies.

38. Quelques participants ont fait observer que les programmes d'aide multilatéraux et bilatéraux fournissaient un soutien au secteur de l'alimentation et à son infrastructure, et on a insisté sur la nécessité d'améliorer l'efficacité des circuits et des mécanismes de l'assistance technique. D'autres participants ont noté toutefois que dans le secteur de l'alimentation, les prix payés aux producteurs étaient souvent fixés de manière unilatérale par les propriétaires des usines de transformation, et on a souligné la nécessité de répartir équitablement les avantages entre les diverses parties intervenant directement ou indirectement dans le processus de transformation. Quelques participants ont estimé qu'une action concertée des fournisseurs de matières premières alimentaires et des consommateurs de produits alimentaires importés était souhaitable.

39. De nombreux participants ont reconnu qu'une question qu'il convenait tout particulièrement d'aborder sous un angle régional ou sous-régional était celle de la fourniture des divers apports nécessaires à la production alimentaire, par exemple la fabrication centralisée d'engrais.

40. Quelques participants ont fait valoir que l'industrie devrait prendre les mesures nécessaires pour satisfaire les besoins intérieurs en aliments transformés, tandis que d'autres ont fait observer que l'accroissement parallèle de l'autosuffisance alimentaire et de la transformation de matières premières alimentaires pour l'exportation était souhaitable.

41. Plusieurs participants ont signalé la nécessité d'établir des études de faisabilité fiables comprenant des analyses des arrangements techniques, du matériel, des données de commercialisation et de distribution, ainsi que des analyses financières appropriées. Nombre d'autres participants ont reconnu que les pays en développement devraient renforcer leurs capacités d'effectuer ce genre d'études.

42. Quelques participants ont appelé l'attention sur les difficultés de conquérir les marchés d'exportation pour les aliments transformés, mais d'autres participants ont fait valoir l'importance qu'il y avait à développer cette activité de leur industrie alimentaire qui pourrait constituer pour les pays une importante source de recettes. En outre, quelques participants ont fait observer que les différents marchés pour les consommations productives et les produits de l'industrie étaient très défavorables, les pays en développement ayant à payer des prix excessifs pour le matériel et d'autres apports et se heurtant à des barrières tarifaires et non tarifaires pour la vente des produits alimentaires transformés. A ce propos, quelques participants ont insisté sur l'opportunité d'accords de coopération prévoyant l'échange de produits transformés contre du savoir-faire et des biens d'équipement, qui ménageraient des avantages mutuels à tous les producteurs de l'industrie alimentaire.

43. Un certain nombre de participants ont appelé l'attention sur les problèmes spéciaux des pays en développement sans littoral et des pays les moins avancés, notamment des pays connaissant des conditions climatiques défavorables comme celles qui caractérisent l'Afrique au sud du Sahara.

44. On a souligné la nécessité d'établir une analyse globale à long terme de l'évolution de l'industrie alimentaire, et quelques participants ont invité l'ONUDI à amorcer un échange de plans de développement concernant ce secteur.

45. Plusieurs participants ont émis l'avis que les coopératives avaient un rôle spécial à jouer dans la collaboration avec les gouvernements des pays en développement et que leur contribution constituerait une solution de rechange aux ressources offertes par les sociétés transnationales. Quelques participants ont appelé l'attention sur le fait que les petits producteurs des pays développés

avaient souvent l'expérience et le savoir-faire nécessaires, mais que, faute de fonds propres, par exemple, ils pourraient rencontrer des difficultés à s'engager dans la collaboration internationale.

46. Quelques participants ont fait valoir que les pays en développement avaient besoin d'un cadre juridique et politique approprié pour attirer et réglementer des investissements étrangers directs, notamment ceux des sociétés transnationales; toutefois, on a relevé que ces pays avaient besoin d'une assistance lorsqu'ils négociaient directement avec ces sociétés transnationales. De nombreux participants ont cependant souligné à quel point il était difficile pour les pays en développement de traiter avec ces sociétés, et ont évoqué les conséquences des erreurs commises dans ce domaine, tandis que quelques participants insistaient sur la nécessité d'une plus grande égalité dans la répartition des avantages découlant du traitement intégré des denrées alimentaires, appelant l'attention sur la possibilité que les petits producteurs puissent être exploités. De nombreux participants ont signalé que l'adéquation de la technologie et du matériel de provenance étrangère était sujette à caution; de fait, quelques participants ont fait observer que les machines et la technologie incorporaient des types déterminés de relations politiques, sociales, économiques et culturelles qui reflétaient les conditions propres aux pays où ces machines étaient produites.

47. On s'est généralement accordé à reconnaître qu'il existait des possibilités de mettre en place des programmes de formation, des institutions de recherche-développement et des services de vulgarisation à vocation régionale et sous-régionale; cependant, quelques participants ont attiré l'attention sur les divergences politiques qui, dans le passé, avaient compromis le succès de formules de ce genre.

48. De nombreux participants sont convenus de la nécessité d'évaluer et, le cas échéant, d'élaborer des dispositions juridiques adaptées aux besoins des nouveaux partenaires que l'on envisageait d'associer à cette industrie. Il fallait également trouver les moyens d'identifier ces nouveaux partenaires.

49. Plusieurs participants ont noté que la Consultation reconnaissait d'une part l'importance d'une approche intégrée des divers éléments constitutifs des activités de transformation des denrées alimentaires et des activités de soutien requises et d'autre part la nécessité d'une planification nationale dans ce secteur. De nombreux participants ont déclaré que l'ONUDI devrait aider les pays en développement en élaborant des directives, des contrats types et des accords cadres, en particulier pour les négociations sur les transferts de technologie.

50. Un participant a avancé l'idée d'une exposition consacrée au matériel de l'industrie alimentaire, qui serait parrainée par une organisation internationale et financée en partie par les redevances versées par les exposants. Un autre participant a souligné le lien existant entre les aliments et l'énergie, question très importante à laquelle il convenait, selon lui, d'accorder toute l'attention voulue. Un participant a fait observer qu'il était souhaitable de tenir une réunion de consultation sur les questions liées à la restructuration industrielle.

51. Les conclusions et recommandations sur la question No 1 sont reproduites au paragraphe 3. La recommandation relative à la convocation de la deuxième Consultation mondiale sur l'industrie alimentaire figure au paragraphe 5.

IV. RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL II SUR LE DEVELOPPEMENT
DE LA COOPERATION TECHNIQUE ET ECONOMIQUE VISANT A RENFORCER
LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES DES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET
A FACILITER L'ACCES DE LEURS PRODUITS AUX MARCHES EXTERIEURS

Résumé des délibérations

52. De l'avis d'un certain nombre de participants, il convenait d'insister sur l'importance stratégique de l'industrie alimentaire pour ce qui est de consolider la sécurité et l'autonomie alimentaires des pays en développement et d'assurer les rentrées de devises. On a convenu d'une manière générale que les décisions quant aux méthodes et priorités à assigner à cette industrie étaient du ressort des autorités nationales compétentes. Un participant a fait observer qu'il faudrait tenir compte, dès les toutes premières phases d'un projet, des exigences des marchés étrangers si des exportations étaient envisagées. Un autre participant a souligné la grande diversité des branches de l'industrie alimentaire, qui nécessitait l'adoption de méthodes différentes pour aborder les difficultés rencontrées. Les débats ont surtout porté sur les questions présentant une grande importance pour le développement de ce secteur, ébauchées dans les paragraphes ci-après.

53. Plusieurs participants ont analysé le rôle incombant aux diverses parties prenantes à la coopération internationale dans l'industrie alimentaire, à savoir les sociétés transnationales, les petites et moyennes entreprises, les coopératives et les autres agents économiques.

54. Plusieurs participants ont souligné l'importance des coopératives et des petites et moyennes entreprises des pays développés; ils ont fait valoir les avantages qu'il y avait à coopérer avec ces entreprises, d'autant plus que leur souplesse leur permettait d'adapter les techniques et d'assurer les services de formation, de gestion et d'organisation ainsi que les services techniques, etc., correspondants. Par ailleurs, ils ont estimé que la coopération avec les coopératives et les petites et moyennes entreprises permettrait aux pays en développement de négocier dans les conditions d'une plus grande égalité. Un participant a ajouté que, dans son pays, les coopératives étaient disposées à prendre des engagements à long terme en matière de coopération avec les pays en développement pour fournir divers services pendant toute la durée des projets. L'ONUDI était priée d'aider activement les pays en développement à identifier des partenaires susceptibles de coopérer à l'échelon international dans ce secteur.

55. Des participants ont souligné l'importance capitale de la formation aux divers niveaux, et particulièrement au niveau intermédiaire, utilisant les moyens disponibles dans les pays développés et les pays en développement. On a insisté sur la nécessité d'adapter les programmes de formation des pays développés aux besoins des pays en développement. En outre, il y aurait lieu d'adopter le principe de la formation permanente pour permettre aux ouvriers et aux cadres de se tenir au courant des progrès réalisés. On a insisté sur la nécessité de renforcer et de développer les moyens nationaux et régionaux de formation mis en place dans les pays en développement. Plusieurs participants ont noté la nécessité de disposer d'informations sur les moyens de formation visant des techniques déterminées et adaptés aux besoins des pays en développement.

56. Plusieurs participants ont fait valoir la nécessité d'adapter la technologie alimentaire aux conditions et aux dimensions du marché et à la dotation en ressources, compte tenu du potentiel technique et de la situation socio-économique des pays en développement. Quelques participants ont estimé que l'accès aux techniques ne soulevait aucun problème, tandis que d'autres signalaient le coût élevé de la technologie, son intensité de capital et sa mauvaise adaptation aux conditions locales, etc. Quelques participants ont déclaré qu'un des moyens d'atténuer ces difficultés consistait à tirer un meilleur parti des sociétés d'ingénierie et de consultations des pays développés et à renforcer ces services dans les pays en développement.

57. De nombreux participants ont traité des avantages et des inconvénients que présentait la création de mini-usines. Selon quelques participants, ces usines constituaient souvent une solution valable, du point de vue de l'emplacement, de l'infrastructure et des besoins du commerce local. D'autres participants ont relevé le faible niveau de productivité et la possibilité de déséconomies d'échelle. Plusieurs participants ont estimé que l'ONUDI devrait étudier l'expérience acquise en ce qui concerne les mini-usines et diffuser les renseignements obtenus.

58. Plusieurs participants ont souligné l'importance des travaux de recherche-développement pour la conception de produits et de procédés adaptés aux besoins des pays en développement. Il a été suggéré de favoriser, par exemple, les arrangements de "jumelage" et de faire davantage pour renforcer les établissements nationaux et régionaux de recherche-développement et leurs liens avec l'industrie. On a également souligné la nécessité de créer des mécanismes pour la diffusion de renseignements sur la recherche-développement.

59. Un certain nombre de participants ont noté l'importance qui s'attachait au financement de la création et de l'exploitation d'industries alimentaires et la nécessité de modalités plus souples de remboursement des prêts (accords de

troc, etc.). Plusieurs participants ont noté les difficultés rencontrées pour financer les études et les recherches lors de la préparation des accords de coopération industrielle; quelques participants ont noté que certains mécanismes financiers régionaux et internationaux comportaient des dispositions pour le financement de ces activités. De l'avis d'un participant, il fallait, nonobstant ces dispositions, accroître les ressources prévues à cet effet. Un participant a évoqué les problèmes posés par l'orientation du flux des investissements internationaux dans l'industrie alimentaire et la nécessité pour les gouvernements de créer un climat d'investissement favorable. Les sociétés transnationales n'investissaient que dans certains pays en développement, de sorte que la majorité d'entre eux devaient recourir aux sources multilatérales ou bilatérales d'aide étrangère; or, de l'avis d'un participant, ces sources n'accordaient fréquemment qu'une attention insuffisante au perfectionnement des techniques existantes ainsi qu'aux petits et moyens projets.

60. De nombreux participants ont évoqué les termes et les conditions de l'échange, et notamment les systèmes de commercialisation. De l'avis de certains participants, il fallait abaisser les obstacles tarifaires et non tarifaires s'opposant aux exportations de produits alimentaires transformés en provenance des pays en développement. D'autres participants ont appelé tout spécialement l'attention sur l'importance qu'il y avait de respecter les normes internationales et régionales applicables aux denrées alimentaires. Quelques participants ont aussi déclaré que ces normes ne devraient pas devenir des entraves déguisées au commerce.

61. Plusieurs participants de pays en développement ont souligné la nécessité pressante de renforcer la coopération régionale et sous-régionale dans le domaine de l'industrie alimentaire, laquelle, a-t-on noté, revêtait une importance particulière pour les petits pays en développement, dont les possibilités financières, les débouchés et les ressources en matières premières étaient limités. Un participant a suggéré de convoquer des consultations régionales sur l'industrie alimentaire. Un autre a attiré l'attention sur le fait qu'un groupe de pays en développement avait décidé d'affecter des ressources financières considérables à l'expansion de leurs industries alimentaires.

62. Quelques participants ont souligné qu'il faudrait définir des orientations générales pour la coopération internationale, en vue d'assurer qu'une méthode d'approche cohérente et globale serait appliquée en ce qui concerne l'acquisition de technologie, la formation, le financement, la commercialisation, etc., nécessaires à la création d'une industrie alimentaire intégrée.

63. Les conclusions et recommandations sur la question No 2 sont reproduites au paragraphe 4. La recommandation relative à la convocation de la deuxième Consultation mondiale sur l'industrie alimentaire figure au paragraphe 5.

Annexe I

LISTE DES PARTICIPANTS

Afghanistan

Habib Ranman Daulatzai, Directeur général du Commerce intérieur, Ministère du commerce, Kaboul

Angola

Mario A. Ribeiro, Chef, Développement de l'industrie alimentaire, Ministère de l'industrie, Luanda

Sebastiao B. Pascoal, Technicien de l'industrie alimentaire, Ministère de l'industrie, Luanda

Australie

Roger Woolfitt, Directeur, Département de l'industrie et du commerce, Barton Act 2601, Canberra

Franz J. Ingruber, Troisième Secrétaire, Ambassade d'Australie, 23 Konininnegracht, La Haye (Pays-Bas)

Autriche

Erich Urban, Directeur, Vogelbusch Ges.m.b.H., Mautner-Markhofgasse 40, A-1110 Vienne

Helmar G. Bayer, Chef de département, Ingénierie et marchés des installations de l'industrie alimentaire, Voest-Alpine, Floragasse 7, A-1040 Vienne

Bangladesh

Anis A. Siddiqui, Directeur d'usine, Nabisco Biscuit and Bread Factory, Dacca

Belgique

Henri Beyens, Chef de délégation, Ministre plénipotentiaire, Ambassade de Belgique à La Haye, Ic Andries Bickerweg, La Haye (Pays-Bas)

Théo D. Biebaut, Conseiller adjoint, Ministère des affaires économiques, 25 rue Demot, 1040 Bruxelles

Paul Daelman, Directeur, Association belge des exploitants agricoles, Minderbroederstraat 8, Louvain 3000

Gaston Levecq, Fonctionnaire, Administration de la coopération au développement, 5 Place du Champ de mars, 1050 Bruxelles

Frans Jacobs, Directeur, NCMU, Spastraat 8, 1040 Bruxelles

Belgique (suite)

Pierre Juliens, Fabrimitéal, rue des Drapiers 21, 1050 Bruxelles

Eliane A. Pauwels, Directeur, Belgian Engineering Promotion, rue Montoyer 63, 1040 Bruxelles

W. Reynaert, Président, Fédération de l'industrie alimentaire, avenue de la Joyeuse Entrée 17-21, 1040 Bruxelles

Herman Selderslaghs, Fonctionnaire, Centrale Raad Voor Het Bedryfsleven, Blyde Inkomstlaan 17, 1040 Bruxelles

Jean-Pierre Ureel, Directeur, Fédération des industries alimentaires, Kortenberglaan 172 B7, 1040 Bruxelles

Georges Vanalderwerelt, Fonctionnaire, Ministère des affaires économiques, 25 rue Demot, 1040 Bruxelles

Willy Waldack, Centrale générale des syndicats libéraux, Koningalbertlaan 95, 9000 Gand

Bénin

Tchaye E. Orounla, Directeur général adjoint, Société nationale pour la production agricole (SONAGRI), Boite postale 1292, Cotonou

D. Gbaguidi, Ambassadeur auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et Ambassadeur auprès de la Communauté économique européenne

Brésil

Agide Gorgatti-Netto, Directeur exécutif, EMBRAPA, EDF, Venancio 2000, 70333 Brasilia DF

Canada

Norman W. Tape, Directeur, Service de l'alimentation et de la nutrition, Agriculture Canada, Sir John Carling Building, Ottawa

Richard Bullock, Président, Sun-Rype Products Ltd., RR. No. 3 Kelowna, Colombie britannique

James Robert Crowe, Conseiller du Représentant permanent du Canada auprès de l'ONU, Ambassade du Canada, Dr. Karl Lueger-Ring 10, 1010 Vienne (Autriche)

Anthony John Hemming, Chef, Projets spéciaux, Industry Trade and Commerce, 235 Queen Street, Ottawa

Jean-Claude Lorin, Chef, Services industriels, Agence canadienne de développement international, 200 Promenade du Portage, Hull, Québec

Congo

Jean Corneille Batamio, Conseiller du Ministre, Ministère de l'industrie et de la pêche, Boite postale 2117, Brazzaville

Congo (suite)

Righos Patrice Mikombo, Agent, Direction générale de l'industrie,
Boîte postale 2110, Brazzaville

Pascal Ndinga, Ingénieur agro-industriel, Direction générale de l'industrie,
Boîte postale 2110, Brazzaville

Tchécoslovaquie

Juraj Zima, Directeur de planification, Centre de planification, SPK Prague 7

Lubomir Kroutil, Directeur, Commerce extérieur, Koospol, Prague 6

Yémen démocratique

Fadhle Hasson Yehia, Vice-Ministre adjoint, Ministère de l'industrie, Aden

Danemark

Eigil Pedersen, Président de syndicat, Lundsgade 9, 2100, Copenhague

Vagn Jespersen, Président, Association nationale des huiles et graisses,
44, Ingerslevsgade, Dk.1705 Copenhague

Knud Verner Johansen, Conseiller, Ministère des affaires étrangères,
Asiatick Plads 2, Dk.1448 Copenhague

Viktor Söndergaard, Secrétaire, Syndicat danois des ouvriers de brasserie
Lindevangs Alle 6, 2000 Copenhague

Equateur

Esteban Vega, Consejero Comercial, Ministerio de Industrias y Comercio,
Juan Leon Mera y Roca, Esquina

Egypte

Mohamed Hassan Tantawi, Président, Société des sucreries et distilleries d'Egypte,
12 Gawad Hosni Str., Le Caire

Hassan A. Heikal, Professeur, Département de la technologie alimentaire,
Ministère de l'agriculture, Giza

Mohamed Hazem Osman, Président, Alexandria Oil and Soap Co., 76 Mamodia Canal,
Karmoz, Alexandrie

Mostafa Safwat, Consultant, Ministère de l'agriculture, Dokky, Le Caire

Ethiopie

Woldehawariat G. Selassie, Economiste, Département de la planification des
projets et des politiques, Ministère de l'industrie, Addis-Abeba

Finlande

Juhani Elias Olkku, Ingénieur de recherche, Centre finlandais de recherche technique, Laboratoire de recherche alimentaire, Biologinkuja 1, SF-02150, Espoo 15

France

Hervé Bolot, Chef de délégation, Ministère des relations extérieures, Paris

Christine Brochet, Direction du développement économique, Ministère chargé de la coopération et du développement, 20 rue Monsieur, Paris 75007

Philippe Chalmin, Professeur, Conservatoire des arts et métiers, 252 rue Saint-Martin, Paris

Philippe Kahn, Directeur de recherches au CNRS, 4 Boulevard Gabriel, Dijon

André Lablanchy, Directeur de la SILOM, représentant le Centre français de la coopération agricole, 18 rue des Pyramides, Paris 75008

Bernard Le Roy, Attaché agricole à l'Ambassade de France, Smidsplein 1, 2514BT, La Haye (Pays-Bas)

Roger Pedrotti, Directeur du travail, Ministère de l'agriculture, Bureau de coopération agricole, 78 rue de Varenne, Paris

Jacques Testud, Directeur de l'Agence régionale d'information de la science et de la technique, Boîte postale 6076, Montpellier

Gambie

Sankung Kebba Jannah, Directeur adjoint de l'agriculture, Département de l'agriculture, Ministère de l'agriculture, Cape St. Mary, Banjul

Ghana

Francis Adjei Danso, Conseiller du Ministre, Ambassade du Ghana, La Haye (Pays-Bas)

République démocratique allemande

Reinhold Benz, Manager, Installation du matériel, Combinat Nagema Dresde, Breitscheidstrasse 46/56, 8045 Dresde

Rolf Gunkel, Sales Manager, Combinat Nagema Dresde, Breitscheidstrasse 46/56 8045 Dresde

Allemagne, République fédérale d'

Walter D. Maerchy, Vice-Président, BVE, Augustastrasse 32, 5300 Bonn

Robert Andre, ancien Directeur de la Enzinger-Union-Werke A.G. Muehlal Strasse 146, 69 Heidelberg

Eberhard Killinger, Conseiller, Ministère de la coopération économique, 5300 Bonn

Allemagne, République fédérale d' (suite)

Hans von Gruben, Conseiller, Ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et de la foresterie, D-5300 Bonn

Arved Wilcek, Directeur technique, International Dairy Operating and Consulting Corporation, Amendastrasse 72-74, D-2000 Hamburg 6

Grèce

Christos B. Megapanos, Conseiller commercial auprès de l'Ambassade de Grèce, Anna Paulownastraat 117, 2518 La Haye (Pays-Bas)

Guinée

Albert Sultan, Directeur, Industries alimentaires, Ministère de l'industrie, Boîte postale 468, Conakry

Haïti

Rodrigue Josaphat, Attaché à l'industrie, Département du commerce, rue Légitime 5, Port-au-Prince

Hongrie

Istvan Varga, Vice-Directeur, Ministère du commerce extérieur et société Komplex, Nepkoztarsasag ut 10, Budapest 6

György Csabony, Secrétaire commercial, Représentant de l'Ambassade de Hongrie, Laan Van Nieuw Oost Indie 2/1, La Haye (Pays-Bas)

Laszlo Salamon, Directeur technique, ELGEP Food Machinery and Mounting Corporation, Mazsa Ter 2-6, 1107 Budapest

Inde

R.N. Chopra, Secrétaire adjoint, Ministère de l'industrie, c/o Ambassade de l'Inde, 2, Kärntnerring, 1010 Vienne (Autriche)

Shivshankar Menon, Premier Secrétaire, Ambassade de l'Inde, Kärntnerring 2, 1010 Vienne (Autriche)

V.B.L. Mathur, Directeur, National Co-operative Development Corporation, 4 Siri Institutional Area, Hauz Khas, New Delhi

Indonésie

Mirzaghan Pulungan, Attaché industriel, Ministère de l'industrie, Ambassade d'Indonésie en Belgique, 50 Avenue du Parc de Woluwe, 1160 Bruxelles

Roni Hidayat Gastina, Ambassade d'Indonésie, Tobias Asserlaan 8, La Haye (Pays-Bas)

Iran

Jafar Fatollahi, Ambassade d'Iran, Javastraat 54, La Haye (Pays-Bas)

Iraq

Sadi H. Salih, Ingénieur agricole, Ministère de la planification, Bagdad

Irlande

Donald Gerard Buckley, Irish Dairy Board Executive, Grattan House, Dublin 2

Italie

Pasquale Causo, Direttore Generale, Consemalmo, Via Matteotti 3, Bari

Renata Coccozza, Via Matteotti 3, Bari

Francesco Mastidoro, Segretario Nazionale, Federazione Italiana Lavoratori d'Industria Alimentare, Via Viminale 43, Rome

Umberto Ruberti, Via Matteotti 3, Bari

Giovanni Simeoni, President, Intercoop, Via Valle d'Ala 200, Rome

Lino Visani, Direttore, Lega Nazionale Cooperative e Mutue, Via Guattani 9, Rome

Kenya

Kepha R. Bikwetti, Ingénieur adjoint, Ministère de l'industrie, P.O. Box 30418, Nairobi

Lawrence M. Ndeeri, Secrétaire commercial, Ambassade du Kenya, Avenue de la Joyeuse entrée 1-5, 1040 Bruxelles (Belgique)

Koweït

A.A. Alasfour, Président Directeur général, United Fisheries of Kuwait, P.O. Box 22044, Koweït

Farid T. Salem, Directeur, United Fisheries of Kuwait, P.O. Box 22044, Safat
Raja Jaffan, Kuwait Institute for Scientific Research, P.O. Box 24885, Safat

Lesotho

Phallang Moknesi, Directeur général, Basotho Cannery Ltd., P.O. Box 1565, Maseru

Malawi

Macleod J.K. Tsilizani, Spécialiste du développement industriel, Ministère du commerce et de l'industrie, P.O. Box 30366, Lilongwe 3

Malaisie

Sri Daran Krishnan, Spécialiste de l'analyse financière, Malaysian Industrial Development Authority, 6th floor, Wisma Damansara, Jalan, Semantan, Kuala Lumpur

Ragavan Nair, Directeur, Federal Agricultural Marketing Authority, Jalan Selangor Petaling, Jaya, Selangor

Mali

Abdoulaye-Sekou Sow, Conseiller technique, Ministère du développement industriel et du tourisme, Bamako

Mauritanie

Bouna Kane, Ambassadeur auprès de l'Union économique Belgique-Luxembourg-Pays-Bas et Ambassadeur auprès de la Communauté économique européenne, 6 avenue de la Colombie, 1050 Bruxelles (Belgique)

Mexique

Rudolfo Echeverria Zuno, Coordinador General, Coordinación General de Desarrollo Agro-Industrial, Avenida Churubusco 650, Col. Ixtacalco, Mexico 8 DF

Edmundo Arias, Subdirector Técnico, Instituto Mexicano de Tecnologías Apropiadas, Via Gustavo Baz 1015, casa 7, Apartado postal 11000/1109, Tlanepantla, Mexico DF

Antonio Carlos Martín del Campo R., Director General de Planeación Agro-industrial, Coordinación General de Desarrollo Agroindustrial, Churubusco 650 Mexico 8 DF

Abelardo Reynosa, Director Técnico, Laboratorios Nacionales de Fomento Industrial, Industria Militar 261, Mexico 10 DF

Mozambique

Antonio A. Matos, Directeur, Groupe de l'industrie alimentaire, Ministère de l'industrie et de l'énergie, P.O. Box 605, Maputo

Népal

S. Shrestha, Directeur, Kathmandu Flour Mills Pvt. Ltd., Balaju Industrial District, Balaju

Pays-Bas

W.G.A. Lammers, Président, Fédération des organisations de l'industrie alimentaire et de l'industrie des boissons, Princes Beatrixlaan 5, P.B. 93093, 2509 AB, La Haye

Peter J. Hansen, Représentant permanent adjoint des Pays-Bas auprès des Nations Unies, Untere Donaustrasse 13-15/8, 1020 Vienne (Autriche)

P.L. Slis, Directeur adjoint, Ministère de l'agriculture et de la pêche, La Haye

D. Bark, Chef de la Division des affaires économiques et de la politique commerciale, Département des organisations internationales, Ministère des affaires étrangères, La Haye

J.H. Athmer, Ministère de l'agriculture et de la pêche, La Haye

J.H. Assen, Economiste agricole, Unilever NV, 5 Jacobsplein 1, Rotterdam

Pays-Bas (suite)

L. Kuyper, Ministère des affaires économiques, La Haye

J.A.M. van Sluisveld, Ministère de l'agriculture et de la pêche, La Haye

W.V. Smeets, Ministère des affaires étrangères, La Haye

C.M. Leemans, Ministère des affaires étrangères, La Haye

L. Verhagen, Ministère des affaires étrangères, La Haye

B. Krol, Directeur général, Division de la nutrition et de la recherche alimentaire, TNO, Utrechtsweg 48, Zeist

J. de Roos, Ministère de l'agriculture et de la pêche, La Haye

O.B. Blaisse, Nederland Wessanen B.V., Potsbus 410, 1150 AK, Amsterdam

J.A. de Boer, Cebeco, Postbus 182, 3000 AD Rotterdam

A. Grosman, Institut de recherche sur le développement, Hogeschoollaan 225, Tilburg

H.Ph. Huffnagel, Directeur, Département de la recherche agricole, Royal Tropical Institute, Maritskade 63, Amsterdam

F. Stiendra, B.V. Association néerlandaise de coopération pour le développement agricole international, Johan de Wittlaan 13, 3445 AG Woerden

R. Wirtz, Institut de recherche sur le management, Postbus 143, 2600 AC Delft

Norvège

Harald Pedersen, Directeur général, Norwegian Cannery Association, P.O. Box 327, 4001 Stavanger

Pérou

Carlos M. Roman, Troisième Secrétaire, Ambassade du Pérou, La Haye (Pays-Bas)

Philippines

Lydia de Castro Crisostomo, Chef, Plant Research, Agriculture Bureau of Plant Industry, San Andres Malate, Manille

Pologne

Marek Kukulski, Secrétaire exécutif, Ministère du commerce extérieur, Wiejsckia 10, Varsovie

Stefan Gielzynski, Chef, Département de la technologie du sucre, Ministère de l'agriculture et de l'industrie, 01501 Varsovie

Portugal

Albano Ilidio Ramos Morgado, Directeur des services, Ministério de Industria Energia Exportação, Av. Fernando Sousa 11, Lisbonne

Fernando José Barreto Leite Fragoso, Président-Directeur général, F.A. Caiado, Estrada de Tornada, Caldas da Rainha

Fernando Lopes Penha Pereira, Tocan-Sociedade do Tomate de Canha, Quinta da Saudade, Canha, Montijo

Roumanie

Ilarian Gheora, Secrétaire économique, Ambassade de Roumanie, 37-39 Catsheuvel, La Haye (Pays-Bas)

Sénégal

Daouda Sene, Conseiller économique, Ambassade du Sénégal à Bruxelles, Avenue Fr. Roosevelt 196, 1050 Bruxelles (Belgique)

Espagne

M. Cristian Sanz Mendiola, Subdirección, Relaciones Internacionales, Ministerio de Industria y Energía, Castellana 160, Madrid

Soudan

Shazali Mohamed Abdelmageed, Conseiller du Ministre, Ministère de l'industrie Khartoum

Suède

Bo Erlander, Chef de Division, Ministère de l'industrie, 10333 Stockholm

Jarl Holger Hardenmark, Directeur, Alfa-Laval Ab, Dep. UL, Box 1008, S-22103 Lund 1

Lars Oskar Wicknertz, Economiste agricole, Swedish Farmers Services (SWEDFARM), Fack, S-10533 Stockholm

Suisse

Guy Altwegg, Représentant de l'industrie, Nestlé SA, Vevey

Frederic Baertschi, Conseiller, Agronomie tropicale, Nestlé SA, 39 Chemin de Béranges, 1814 La Tour de Peilz

Thaïlande

Manaspas Xuto, Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'ONUDI, Ambassade de Thaïlande, Peter Jordan-Strasse 8, 1190 Vienne (Autriche)

Supanee Lertrit, Troisième Secrétaire, Ambassade de Thaïlande, Buitenrusweg 1, 2517 La Haye (Pays-Bas)

Turquie

Turgut Cuhaci, Chef, Département de la production, Turkish Sugar Corp. RLD, Ministère de l'industrie, Türkiye Seker Fabrikalari A.S. Mithatpasa, Caddesi 14

Erhan Ögüt, Conseiller à l'Ambassade de Turquie, Janeverstraat 15, La Haye (Pays-Bas)

Ouganda

Ben J. Twodo, Statisticien principal, Ministère de l'industrie, P.O. Box 7125, Kampala

Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

David Adair, Tropical Products Institute, Culham, Abingdon, Berks.

William Geoffrey Sandover, Deuxième Secrétaire, Mission permanente du Royaume-Uni auprès de l'ONU, Reisnerstrasse 40, 1030 Vienne (Autriche)

Michael David Stevens, Trade Association Officer, Food and Drink Industries Council, 25 Victoria Street Londres SW1

Reginald J. Walsgrove, Overseas Development Administration, Eland House, Stag Place, Londres SW1

République-Unie du Cameroun

Louis Bernard Ngassa Batonga, Directeur adjoint des études, Société nationale d'investissement du Cameroun, Boîte postale 423, Yaoundé

République-Unie de Tanzanie

Michiel Mkakate, Spécialiste de l'industrie, Ministère de l'industrie, P.O. Box 9503, Dar es-Salaam

Etats-Unis d'Amérique

Carol A. Colloton, Représentant permanent adjoint des Etats-Unis d'Amérique auprès de l'ONU, Kundmanngasse 21, 1030 Vienne (Autriche)

Ernst G. Rapp, Grocery Manufacturers Association, 1010 Wisconsin Avenue N.W., Washington DC 20007

Haute-Volta

Innocent Bakyono, Directeur de l'industrie et de l'artisanat, Ministère de l'industrie, du commerce et des mines, Boîte postale 258, Ouagadougou

Ousmane Pare, Economiste, Ministère de l'économie et du plan, Boîte postale 5052, Ouagadougou

Venezuela

Myriam Feil, Conseiller, Ambassade du Venezuela, Nassaulaan 2, La Haye (Pays-Bas)

Yémen

Mohammed A. Saleh, Directeur, Département de l'industrie, Ministère de l'industrie et de l'économie, Sana'a

Yougoslavie

Radojko Nikolic, Conseiller principal, Comité fédéral pour l'énergie et l'industrie, Omladinskih Brigada 1, Belgrade

Milan Karić, Conseiller, Comité fédéral pour l'agriculture, Bul. Avnoj 104, 11070 Belgrade

Dragutin Feletar, Expert, Podravka Koprivnica Yugoslavia, 43300, Koprivnica Ive Marinkovića 32

B. Kadović, Chambre yougoslave d'économie, Knezmiujlova 10, Belgrade

Zaïre

Tshiabola Bintou'a, Ambassadeur et Représentant permanent du Zaïre auprès de l'ONUDI, Auhofstrasse 76, 1130 Vienne (Autriche)

Goie Kabuya, Premier secrétaire, Ambassade du Zaïre, Auhofstrasse 76, 1130 Vienne (Autriche)

Zambie

Romance C. Sampa, Conseiller, Ambassade de Zambie, Mitlestrasse 39, Badgodesburg, Bonn (République fédérale d'Allemagne)

Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Commission économique pour l'Afrique (CEA)

George M. Kimani, Directeur, Division mixte de l'industrie CEA/ONUDI, P.O. Box 3001, Addis-Abeba (Ethiopie)

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED)

Alexander Yeats, Economiste hors classe, Palais des Nations, Genève (Suisse)

Emil Herbolzheimer, Economiste, Palais des Nations, Genève (Suisse)

Organisme des Nations Unies

Centre des Nations Unies sur les sociétés transnationales

Pierre André Borgoltz, Siège de l'ONU, New York, N.Y. 10017, Etats-Unis d'Amérique

Institutions spécialisées et autres organisations
du système des Nations Unies

Organisation internationale du Travail (OIT)

Ramsy Abdel Halim Radi, Sous-Division des industries manufacturières, 4 Chemin des Morillons, Genève (Suisse)

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Edward A. Asselbergs, Chef du Service des industries alimentaires et agricoles, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie)

William J. Gall, Directeur de projet, Groupe consultatif FAO/CEA sur le développement des industries alimentaires et agricoles en Afrique, Commission économique pour l'Afrique, P.O. Box 3001, Addis-Abeba (Ethiopie)

Banque mondiale

Barbara Knapp Herz, Economiste, Département du développement industriel et du financement, 1818 H Str. N.W. Washington DC 20433 (Etats-Unis d'Amérique)

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT)

Tamotsu Takase, Conseiller, Centre William Rappard, rue de Lausanne, Genève (Suisse)

Centre (CNUCED/GATT) du commerce international

Björn E. Olsen, Chef, Service du développement des marchés, Palais des Nations, 1211 Genève 10 (Suisse)

Organisations intergouvernementales

Secrétariat du Groupe d'Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

Tiberman Mohunji Narain, 451 rue Georges Henri, 1040 Bruxelles (Belgique)

Communauté économique européenne

François Bourel, 6 rue de Loxum, 1000 Bruxelles (Belgique)

Ettore Drescig, Direction générale de l'agriculture, rue de la Loi 200, Bruxelles (Belgique)

Herbert Kellner, Secrétaire général adjoint, Comité des organisations professionnelles agricoles de la Communauté économique européenne/Comité général de la coopération agricole de la Communauté économique européenne (COPA/COGECA), rue de la Science 23-25, 1040 Bruxelles (Belgique)

Anthony Kinch, Chef de Division, Direction générale, International Market and Industrial Affairs, rue de la Loi 200, Bruxelles (Belgique)

Claire Mandouze, Administrateur, 200 rue de la Loi, 1150 Bruxelles (Belgique)

Communauté économique européenne (suite)

Jean-Jacques Rateau, Administrateur principal, Direction générale, International Market and Industrial Affairs, rue de la Loi 200, Bruxelles (Belgique)

Richard Wyatt, Administrateur, Direction générale des relations extérieures, rue de la Loi 200, Bruxelles (Belgique)

Organisation des Etats américains (OEA)

Carlos Martinez-Vidal, Chef, Technological Development Unit, 1889 F. Street, N.W., Washington DC (Etats-Unis d'Amérique)

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

Daniel J.B. Béraud, Administrateur principal, 12 rue André Pascal, Paris 75775 (France)

Centre de formation et de recherche statistique, économique et sociale des pays islamiques

Fazil Candan Baysan, Statisticien, 215 Atatürk Bulvarı, Ankara (Turquie)

Organisations non gouvernementales

Federatie Nederlands Vakverbond

Jaap Nieuwenhuize, Postbox 9750, 3506 GS Utrecht (Pays-Bas)

Fédération des petites et moyennes entreprises de Belgique

J. Posan, Vice-Président, Chaussée de Mons 348, 1070 Bruxelles (Belgique)

Fédération syndicale mondiale d'Aliment U.I.S.

Philippe Florand, Secrétaire, 4 rue du 6 Septembre, Sofia (Bulgarie)

Industry Council for Development (ICD)

Walter Simons, Executive Director, 300 East 44 Street, New York, N.Y. (Etats-Unis d'Amérique)

J.H. Assen, c/o Unilever NV, 5 Jacobsplein 1, Rotterdam (Pays-Bas)

Fédération internationale des producteurs agricoles

Jo Feingold, Assistant Secretary General, 1 rue d'Hauteville, 75010 Paris (France)

Organisation internationale des unions de consommateurs

Gertrude Wagner, 9 Emmastraat, La Haye (Pays-Bas)

Organisation internationale des employeurs (OIE)

j/ H. Assen, c/o Unilever N.V., 5 Jacobsplein 1, Rotterdam (Pays-Bas)

Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes

Marianne Enckell, Attaché de recherche, 8 Rampe Pont-Rouge, Ch-1213 Petit Lancy (Suisse)

Union internationale de la science et technologie des aliments

Hendrik A. Leniger, Gen. Foulkesweg 269, 6703 DK Wageningen (Pays-Bas)

Union suédoise des techniciens et employés de bureau

Gunnar Fond, Secretary, Box 5104, Linnegatan, Stockholm (Suède)

Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique (WAITRO)

B. Krol, Directeur général, Division de la nutrition et de la recherche alimentaire, TNO, Utrechtsweg 48, Zeist (Pays-Bas)

Annexe II

LISTE DES DOCUMENTS

<u>Cote</u>	<u>Titre</u>
<u>Documents de base</u>	
ID/WG.345/1	Question No 1 : Renforcement des industries alimentaires par le développement intégré de toutes les activités de production, de transformation et de commercialisation des denrées alimentaires
ID/WG.345/2 et Corr.1	Question No 2 : Développement de la coopération technique et économique visant à renforcer les industries alimentaires des pays en développement et à faciliter l'accès de leurs produits aux marchés extérieurs
ID/WG.345/3/Rev.1	First global study on the food-processing industry
ID/WG.345/4	Ordre du jour provisoire
ID/WG.345/4/Rev.1	Ordre du jour
ID/WG.345/5 et Add.1 et 2	Projet de rapport
<u>Documents d'information</u>	
ID/WG.295/1	Rapport de la Réunion préparatoire mondiale en vue de consultations sur l'industrie alimentaire
UNIDO/PC.5 et Corr.1	The role of co-operatives in food production, processing and marketing in India : a case study
UNIDO/PC.6 et Corr.1	Case study on agro-industry : "PODRAVKA", Yugoslavia
UNIDO/PC.8	Rapport de la Réunion sur le rôle des coopératives dans le développement des industries alimentaires des pays en développement
UNIDO/PC.12	Barriers to processed food imports in developed countries : protectionism and problems of access to markets of developed countries in the processed food sectors and possible measures for eliminating trade barriers
ID 223/3-3	Aide-mémoire relatif à la première Consultation sur l'industrie alimentaire
ITC/TD/26	Trade promotion and export marketing of processed food products : future needs and challenges for developing countries

Autres documents mis à la disposition
des participants à la Consultation

Appropriate Industrial Technology for Food Storage and Processing,
UNIDO monograph on appropriate industrial technology No. 7 (ID/232/7)

Appropriate Industrial Technology for Sugar, UNIDO monograph on appropriate
technology No. 8 (ID/232/8)

Appropriate Industrial Technology for Oils and Fats, UNIDO monograph on
appropriate technology No. 9 (ID/232/9)

World Industry in 1980 (United Nations publication, Sales No. E.81.II.B.3)

Cote

UNCTAD/TD/230 et
Add.1 à 12

Statistics relevant to the evaluation of the impact of
trade barriers on the exports of primary and processed
commodities of developing countries :

- Meat and meat preparations (Add.1)
- Cocoa and products (Add.2)
- Sugar and confectionery (Add.3)
- Fruits (Add.4)
- Dairy products (Add.5)
- Cereals (Add.6)
- Fish (Add.7)
- Oils and fats (Add.8)
- Coffee and tea (Add.9)
- Animal foods and feeds (Add.10)
- Beverages (Add.11)
- Vegetables (Add.12)

- - - - -



